

États financiers du

Fonds Iman de Global

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds Iman de Global

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Iman de Global (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport annuel de la direction sur la performance du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur la performance du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 23 mars 2022
Toronto (Ontario)

Fonds Iman de Global
 États de la situation financière
 Aux 31 décembre 2021 et 2020

	2021	2020
	\$	\$
Actif		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	136 428 418	93 166 860
Trésorerie	3 304 304	3 971 114
Souscriptions à recevoir	647 467	489 814
Dividendes à recevoir	101 159	39 411
Total de l'actif	140 481 348	97 667 199
Passif		
Rachats à payer	210 552	248 049
Frais de gestion à payer (note 8)	294 219	208 251
Total du passif	504 771	456 300
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	139 976 577	97 210 899
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	104 417 227	78 075 330
Série F	35 559 350	19 135 569
Parts émises et en circulation à la fin de la période (note 7)		
Série A	3 148 269	2 647 870
Série F	937 159	573 794
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	33,17	29,49
Série F	37,94	33,35

Approuvé par le conseil d'administration de
 Les actifs de croissance Global Inc., le gestionnaire du Fonds



Fareed Amin
 Administrateur



Nazreen Ali
 Administratrice



Mandeep Sharma
 Administrateur

Fonds Iman de Global

États du résultat net et du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Revenu de dividende	1 607 387	1 327 505
Autres produits (pertes)	3 054	(14 643)
Profit réalisé à la cession de placements	8 139 054	5 392 247
Variation de la plus-value latente des placements	13 500 284	12 414 712
Perte de change sur la trésorerie	(88 203)	(72 262)
	23 161 576	19 047 559
Charges		
Frais de gestion (note 8)	3 004 871	2 163 272
Frais d'évaluation et d'administration	300 241	269 929
Retenues d'impôt à la source	263 778	182 445
Autres charges	9 277	19 009
Honoraires d'audit	55 179	52 847
Frais de garde	24 412	23 387
Frais d'inscription	22 753	18 042
Frais de transaction (note 9)	2 500	2 825
Frais du Comité d'examen indépendant	4 500	3 600
Moins : charges absorbées par le gestionnaire du Fonds	(418 796)	(388 627)
	3 268 715	2 346 729
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19 892 861	16 700 830
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 10)		
Série A	14 975 000	13 416 448
Série F	4 917 861	3 284 382
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 10)		
Série A	5,29	5,40
Série F	6,44	6,59

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Iman de Global

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

2021	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	78 075 330	19 135 569	97 210 899
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14 975 000	4 917 861	19 892 861
Distributions			
Tirées du gain en capital	(4 917 211)	(1 675 835)	(6 593 046)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(4 917 211)	(1 675 835)	(6 593 046)
Transactions sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	20 678 204	15 580 693	36 258 897
Réinvestissements de distributions	4 840 210	1 493 257	6 333 467
Rachat de parts rachetables	(9 234 306)	(3 892 195)	(13 126 501)
Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables	16 284 108	13 181 755	29 465 863
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26 341 897	16 423 781	42 765 678
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	104 417 227	35 559 350	139 976 577
2020	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	59 740 600	13 260 616	73 001 216
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 416 448	3 284 382	16 700 830
Distributions			
Tirées du gain en capital	(2 443 867)	(592 790)	(3 036 657)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(2 443 867)	(592 790)	(3 036 657)
Transactions sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	14 550 701	6 727 059	21 277 760
Réinvestissements de distributions	2 405 507	538 585	2 944 092
Rachat de parts rachetables	(9 594 059)	(4 082 283)	(13 676 342)
Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables	7 362 149	3 183 361	10 545 510
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	18 334 730	5 874 953	24 209 683
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	78 075 330	19 135 569	97 210 899

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Iman de Global

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	2021	2020
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19 892 861	16 700 830
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie	88 203	72 262
Profit réalisé à la cession de placements	(8 139 054)	(5 392 247)
Variation de la plus-value latente des placements	(13 500 284)	(12 414 712)
Commissions et autres frais de transaction liés au portefeuille	-	24
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(61 748)	2 143
Augmentation des frais de gestion à payer	85 968	48 370
Produit de la vente de placements	17 793 238	13 338 579
Achat de placements	(39 415 458)	(17 210 622)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(23 256 274)	(4 855 373)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	36 101 244	21 041 172
Rachat de parts rachetables	(13 163 998)	(13 686 735)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(259 579)	(92 565)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	22 677 667	7 261 872
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(578 607)	2 406 499
Trésorerie au début de l'exercice	3 971 114	1 636 877
Perte de change sur la trésorerie	(88 203)	(72 262)
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 304 304	3 971 114
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	1 272 650	1 147 203

Fonds Iman de Global

Annexe du portefeuille

Au 31 décembre 2021

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Titres de capitaux propres (97,5 %)			
Îles Caïmans (3,4 %)			
Tencent Holdings Limited, CAAE	65 188	4 098 721	4 809 735
France (2,1 %)			
Sanofi	22 879	2 728 621	2 917 934
Irlande (2,4 %)			
Medtronic PLC	25 480	3 135 087	3 335 914
Pays-Bas (2,8 %)			
ASML Holding NV	3 881	1 439 221	3 948 949
Suisse (7,0 %)			
Nestlé S.A.	30 694	3 763 928	5 430 349
Roche Holding AG	8 233	3 168 745	4 332 917
		6 932 673	9 763 266
Taiwan (4,6 %)			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE	42 673	4 044 539	6 497 404
États-Unis (75,2 %)			
Alibaba Group Holding Limited, CAAE	24 368	5 868 700	3 663 403
Alphabet Inc., catégorie C	3 038	3 972 989	11 125 249
Amazon.com Inc.	1 595	6 758 949	6 730 627
Amgen Inc.	11 078	3 027 038	3 154 067
Apple Inc.	54 787	3 864 608	12 312 098
Chevron Corporation	32 679	4 326 704	4 853 296
Eli Lilly and Company	12 731	2 254 591	4 450 436
Meta Platforms Inc., catégorie A	17 155	5 195 447	7 302 425
Honeywell International Inc.	16 127	3 523 345	4 255 645
Johnson & Johnson	23 011	3 557 244	4 981 892
Microsoft Corporation	27 394	3 923 246	11 659 854
Nike Inc., catégorie B	20 815	1 707 329	4 390 549
PepsiCo, Inc.	19 851	3 196 694	4 364 075
S&P Global Inc.	5 758	2 625 764	3 439 016
Starbucks Corp.	22 682	2 113 268	3 357 692
The Procter & Gamble Company	18 573	2 219 493	3 845 008
Union Pacific Corporation	8 672	1 684 948	2 764 930
United Parcel Service Inc., catégorie B	13 309	2 031 641	3 610 220
Visa Inc., catégorie A	17 847	2 878 533	4 894 734
		64 730 531	105 155 216
Total du coût et de la juste valeur des placements (97,5 %)		87 109 393	136 428 418
Trésorerie (2,4 %)			3 304 304
Autres actifs, déduction faite des autres passifs (0,1 %)			243 855
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			139 976 577

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2021

1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds Iman de Global (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire à capital variable, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 6 février 2009 et il a commencé son exploitation le 10 mars 2009. Les actifs de croissance Global Inc. (« ACGI » ou le « gestionnaire du Fonds ») est le gestionnaire du Fonds, et CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds.

Le siège social du Fonds est situé au 100, rue Mural, bureau 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le gestionnaire du Fonds le 23 mars 2022.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

Instruments financiers à la juste valeur

a) Classement et comptabilisation

Les placements comprennent des actifs financiers comme des titres de capitaux propres. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'instrument arrive à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments financiers tels que les placements sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées dans les états du résultat net et du résultat global puisque le modèle économique et la performance du Fonds continuent d'être gérés en se fondant sur la juste valeur. Tous les autres actifs financiers comme la trésorerie, les souscriptions à recevoir et les dividendes à recevoir sont comptabilisés au coût amorti. Les passifs financiers comme les rachats à payer et les frais de gestion à payer sont classés en tant qu'autres passifs financiers et comptabilisés au coût amorti.

Le coût des placements est calculé selon le coût moyen pondéré des placements. Les profits et les pertes réalisés sur cession, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés en fonction du coût moyen des placements. Les profits et les pertes découlant d'une variation de la juste valeur des placements sont inclus dans les états du résultat net et du résultat global dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des titres cotés en bourse) est évaluée selon leurs cours de clôture à la date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2021

3. Principales méthodes comptables (suite)

Revenu de placement

Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits, les profits (pertes) réalisés et la plus-value (moins-value) latente sont répartis entre les séries, au prorata.

Le Fonds est habituellement assujéti à des retenues d'impôt à la source exigées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés en fonction du montant brut, et les retenues d'impôt à la source sont présentées en tant que charge distincte dans les états du résultat net et du résultat global.

Conversion des devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, soit également sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Il s'agit de la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des conditions et des événements sous-jacents du Fonds : les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont présentés au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie », et ceux ayant trait à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés aux postes « Profit réalisé à la cession de placements » et « Variation de la plus-value latente des placements » des états du résultat net et du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières.

Distributions

Les produits gagnés par le Fonds sont distribués aux porteurs de parts au moins une fois par année, et ces distributions sont habituellement réinvesties par les porteurs de parts du Fonds. Les gains en capital nets réalisés (réduits par les reports en avant de pertes, le cas échéant) sont distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque exercice.

Les profits et les pertes latents sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts et ne peuvent être distribués jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs de parts, mais elles sont conservées pour être contrebalancées par tout autre gain en capital réalisé futur.

Frais de transaction

Les frais de transaction sont passés en charges et sont inclus au poste « Frais de transaction » dans les états du résultat net et du résultat global. Les frais de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux négociants.

Valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Pour chaque série de parts du Fonds, une valeur liquidative distincte est calculée en prenant la quote-part des actifs communs du Fonds revenant à la série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la même série, et en soustrayant de ce montant tous les passifs qui ont trait uniquement à une série précise. La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée en divisant la valeur liquidative de la série par le nombre de parts en circulation de cette série à la date d'évaluation.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Dans les états du résultat net et du résultat global, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2021

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous :

Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Aux termes des normes IFRS, la Norme comptable internationale (« IAS ») 32 exige que les parts d'une entité qui comprennent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées en tant que passif financier.

5. Risque lié aux instruments financiers

Les activités du Fonds l'exposent à divers types de risques financiers liés à ses stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Les principaux risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix et le risque de change). Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et des types de titres dans lesquels il investit. Ces risques, ainsi que les pratiques du Fonds en matière de gestion des risques, sont décrits ci-dessous :

a) *Risque de crédit*

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure de payer des sommes en entier lorsqu'elles deviennent exigibles. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de manquement est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Dans le cas d'achats, le paiement n'est effectué que lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction n'aura pas lieu si l'une des deux parties manque à ses obligations.

Le risque de crédit du Fonds est réputé être minimal, car la trésorerie représente une petite part du portefeuille total de placements.

b) *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité correspond à la possibilité que des placements du Fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie, au besoin. Le Fonds pourrait être assujéti à des restrictions en matière de liquidité en raison d'un volume insuffisant sur les marchés des titres du Fonds, ou les titres pourraient être assujéti à des restrictions juridiques ou contractuelles en ce qui a trait à leur revente. En outre, le Fonds est exposé au rachat quotidien en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetables sur demande à la valeur liquidative actuelle par part, au gré du porteur de parts. Le risque de liquidité est géré au moyen de l'investissement de la majorité des actifs du Fonds dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent facilement être cédés. De plus, le Fonds conserve suffisamment de fonds en caisse pour financer les rachats prévus.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, tous les passifs financiers du Fonds arrivaient à échéance dans les trois mois.

c) *Risque de marché*

Les placements du Fonds sont assujéti au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les paragraphes suivants comprennent des analyses de sensibilité qui démontrent l'incidence qu'auraient eue sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des changements pouvant raisonnablement affecter la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. En pratique, les résultats réels pourraient différer et l'écart pourrait être significatif.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2021

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

c) Risque de marché (suite)

i) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs qui sont libellés en devises autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle. Il est par conséquent exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés en d'autres devises fluctuera en raison des variations des taux de change. De même, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme avec l'intention première de contrebalancer ou de réduire les risques de change liés aux placements, ainsi que d'améliorer périodiquement le rendement du portefeuille.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change aux 31 décembre 2021 et 2020. Si le taux de change entre le dollar canadien et les devises avait augmenté (diminué) de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté (diminué) de 13 643 515 \$ au 31 décembre 2021 (31 décembre 2020 – 9 317 007 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité.

31 décembre 2021	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Exposition nette	Pourcentage de l'actif net
	\$	\$	\$	%
Euro	–	6 866 882	6 866 882	4,9
Franc suisse	–	9 763 266	9 763 266	7,0
Dollar américain	3 367	119 801 636	119 805 003	85,6
Total	3 367	136 431 784	136 435 151	97,5

31 décembre 2020

	\$	\$	\$	%
Euro	–	9 844 188	9 844 188	10,1
Franc suisse	–	6 618 874	6 618 874	6,8
Dollar américain	3 205	76 703 798	76 707 003	78,9
Total	3 205	93 166 860	93 170 065	95,8

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que des variations causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change). Le gestionnaire du Fonds vise à atténuer ce risque grâce à une sélection appliquée et à la diversification de titres et d'autres instruments financiers selon les limites prévues par les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une variation de 10 % de l'indice Dow Jones Islamic Market Titans 100 (l'« indice de référence ») sur l'actif net du Fonds, au moyen d'une corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de l'indice de référence du Fonds, aux 31 décembre 2021 et 2020, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Incidence sur l'actif net	13 997 658	9 721 090

Cette analyse présume que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes. La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2021

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

d) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque les expositions sont concentrées dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente un sommaire du risque de concentration du Fonds.

Segment de marché	31 décembre	31 décembre
	2021	2020
	%	%
Technologie de l'information	28,0 %	31,6 %
Soins de santé	16,6 %	19,5 %
Services de télécommunications	16,6 %	15,1 %
Biens de consommation discrétionnaire	13,0 %	9,7 %
Biens de consommation de base	9,7 %	8,3 %
Produits industriels	7,6 %	8,3 %
Énergie	3,5 %	3,3 %
Services financiers	2,5 %	–
Total	97,5 %	95,8 %

6. Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe la juste valeur de ses instruments financiers selon une hiérarchie où le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : Juste valeur qui correspond aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Données d'entrée fondées sur au moins une donnée d'entrée significative non observable et qui ne s'appuient pas sur des données du marché. Il n'y a que peu ou pas d'activité sur le marché. Le choix des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur repose en grande partie sur le jugement et les estimations de la direction.

Si des données d'entrée de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement au sein de la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux suivants, qui portent sur la hiérarchie des justes valeurs, présentent l'information sur les actifs et les passifs du Fonds évalués à leur juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2021 et 2020.

31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	136 428 418	–	–	136 428 418
Total des actifs financiers	136 428 418	–	–	136 428 418
31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	93 166 860	–	–	93 166 860
Total des actifs financiers	93 166 860	–	–	93 166 860

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2021

6. Évaluation de la juste valeur (suite)

Aucun transfert entre les niveaux n'a été effectué au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des rachats à payer et des frais de gestion à payer se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur nature à court terme.

7. Parts rachetables

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, le nombre de parts émises rachetées et en circulation est présenté dans le tableau suivant :

	Série A		Série F	
	2021	2020	2021	2020
Parts en circulation au début de l'exercice	2 647 870	2 387 807	573 794	474 112
Parts rachetables émises	605 461	497 579	379 814	212 343
Parts rachetables rachetées	(191 512)	(314 252)	(105 478)	(134 596)
Parts émises au réinvestissement de distributions	143 544	82 929	38 726	16 425
Échanges entrants	43 367	38 752	50 303	5 510
Échanges sortants	(100 461)	(44 945)	–	–
Parts en circulation à la fin de l'exercice	3 148 269	2 647 870	937 159	573 794

8. Frais de gestion et autres charges

Frais de gestion et transactions entre parties liées

Le Fonds verse au gestionnaire du Fonds des frais de gestion annuels allant jusqu'à 2,5 % pour les parts de série A et jusqu'à 1,5 % pour les parts de série F, qui sont assujettis à la taxe de vente harmonisée, selon le cas, afin de couvrir les frais de gestion. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et ils sont versés le dernier jour de chaque mois en fonction de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les frais de gestion se sont établis à 3 004 871 \$ (31 décembre 2020 – 2 163 272 \$), dont une tranche de 294 219 \$ (31 décembre 2020 – 208 251 \$) demeure à payer.

Au 31 décembre 2021, Corporation REEE Global détenait une tranche de 2 126 152 \$ (31 décembre 2020 – 1 781 739 \$) des parts du Fonds. Au cours de l'exercice, Corporation REEE Global a reçu des distributions de 56 034 \$ (31 décembre 2020 – 55 793 \$).

Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges directes ayant trait à ses activités, comme les commissions et les frais de courtage, les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les frais de garde et les autres charges. Chaque série de parts du Fonds est responsable des charges d'exploitation qui se rapportent précisément à celle-ci.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la rémunération versée aux membres du Comité d'examen indépendant par le Fonds s'élève à 4 500 \$ (31 décembre 2020 – 3 600 \$).

Certaines charges ont été absorbées par le gestionnaire du Fonds. Ces charges sont présentées dans les états du résultat net et du résultat global. Cette absorption peut être résiliée par le gestionnaire du Fonds en tout temps sans préavis.

9. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le Fonds a payé des commissions de courtage et d'autres frais de transaction de 2 500 \$ (31 décembre 2020 – 2 825 \$) pour des transactions du portefeuille.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2021

10. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Les tableaux suivants présentent le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

Série A	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14 975 000	13 416 448
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant l'exercice	2 832 424	2 485 320
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	5,29	5,40

Série F	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 917 861	3 284 382
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant l'exercice	764 132	498 414
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	6,44	6,59

11. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible comme fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Les revenus du Fonds sont assujettis à l'impôt, y compris les gains en capital nets réalisés, pour l'exercice où ces montants ne sont pas payés aux porteurs de parts ni à payer aux porteurs de parts à la fin de l'exercice. L'impôt sur les gains nets réalisés non payés ou à payer par le Fonds est généralement recouvré conformément aux dispositions de remboursement de la LIR et de la loi de l'impôt sur le revenu des provinces, à mesure que les rachats sont effectués. Le Fonds s'assure que des distributions suffisantes de revenus et de gains en capital nets réalisés sont faites aux porteurs de parts inscrits pour le Fonds, afin qu'aucune charge d'impôt sur le résultat ne soit requise dans les états financiers.

Le Fonds n'a aucun solde de report en avant de pertes autres qu'en capital. Aucune valeur n'a été comptabilisée dans les états de la situation financière à l'égard des reports en avant de pertes.